

P.V de la réunion du C.A en date du 11 juin 2004. LEUVEN.

Présents : UNDORF Gilbert, DEFRAEYE René, BUGGENHOUT Francis, WIGGELEER Patrick, RONSSE Marc, GHYSELEN Anne, FIEVET Daniel, LEMAIRE Pierre Jacques, DELCOMINETTE Guy, VAN VLAENDEREN Michel.

Absents excusés : DELTOUR Gérald, FERON Michel, ROLIN Jacques.

Accueil du Président : Le Président ff souhaite la bienvenue aux membres présents.

Points du Président :

Ballottage OK

PV de la précédente réunion, pas de commentaires.

Championnat d'EUROPE : Félicitations verbales de Jim EASTON et de la coach de la Ligue NED : la plus belle réalisation depuis 5 ans.

Bravo et un grand merci à tous les bénévoles.

Initiation durant le C.E : excellent travail, création d'un Folder (remis à chaque Délégué de Province pour distribution dans les clubs).

En espérant avoir de nombreuses retombées.

Reportage TV, avec Christophe PEIGNOIS comme attaché de Presse.

Le DVD du reportage devrait bientôt être disponible (contacter le Responsable Gestion Sportive).

Championnat de Belgique FIELD : organisé par le club des Archers du Chuffin de Theux.

Ne reçoit que des félicitations tant au point de vue de la qualité des parcours, que de l'accueil, de la réception. Très bien à tous les niveaux.

Le Responsable à l'Arbitrage invitera les arbitres intéressés à un recyclage FIELD.

Mérite Sportif ADEPS : les documents de demandes de performances sportives sont remis au D.T

Contrôles Antidopage : négatifs lors du tir de SSC (documents remis au D.T).

Commission Européenne (ADEPS ,Vie Fédérale) : rappel de la libre circulation des sportifs amateurs. Document remis au D.T.

ADEPS : Subvention pour les activités Promotion du Sport : 1 forfait avec factures.

COIB : Subvention de 2000 Euros pour le Championnat du Monde FIELD, aux conditions habituelles (pièces comptables justificatives)

COIB : invitation pour le passage de la flamme Olympique à Anvers le 21/06/2004. Le Délégué du Brabant ira.

COIB : invitation à une session de l'Académie Olympique : le Secrétaire Général assistera à cette session.

Championnat de Belgique Jeunes à UCCLÉ (GAU) accord du C.A.

Ville de Bruxelles : documents de demandeurs d'emplois. Les documents sont remis au Délégué de Province du Brabant pour transmission dans les clubs.

Remarques de M. STRUYFF François : aurait ressenti des frustrations durant le BEAC suite à un manque de Pin's et d'autocollant à distribuer comme la HBL le faisait.

Réponse : Plusieurs membres du C.A étaient administrateurs au BEAC, il n'y a jamais eut de demandes de leur part.

La seule demande était pour la réalisation d'un Folder, ce qui a été accepté et réalisé. (Le reliquat est réparti entre les Délégués de Province présents).

PIN'S = il n'y en a plus

Autocollant = existent depuis plus de 10 ans, ils auraient pu être vendus (si demande avait été faite) et non pas donnés.

AISF : invitation à un séminaire de gestion de réunion : Madame GHYSELEN s'y intéressera.

Calendrier TIRS EN SALLE, saison hivernale 2004-2005.

Quelques adaptations sont demandées.

Le calendrier définitif est accepté et sera publié dans l'ARCHER du 2^{ème} trimestre.

Rapport du Secrétaire Général :

L'ARCHER doit paraître avant fin Juin, il est urgent d'obtenir des articles.

Les nouveaux statuts sont en principe terminés (date limite 31/12/2004).

La formulation sera mise au point entre le Secrétaire général et le Responsable Gestion Sportive.

A la demande de la majorité des membres présents, le C.A décide d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour le VENDREDI 1^{er} octobre 2004 à 19h30. (Ce renseignement paraîtra dans le prochain ARCHER).

Elle aura lieu dans les locaux du siège social, l'ordre du jour ne comportera qu'un seul point : ACCEPTATION DES TEXTES DEFINITIFS DES STATUTS.

Faire appel aux mandataires et envoyer à ceux ci, copies des statuts modifiés/adaptés.

Lettre du Gouden Pijl : la réponse a été faite.

Médaille d' OR ADEPS : Cette distinction a été remise à Marie-Claire VAN STEVENS lors du Championnat d' Europe.

Réponse sera faite au club ACB (Archers du Château de Binche) concernant la nouvelle assurance Ethias.

Rapport du Trésorier :

La demande de subsides pour dossiers de propagande est rentrée, la provision annoncée de 6000 Euros a été reçue.

Dossier Junior Cup BOE est rentré à l' ADEPS, le bilan doit être joint.

Dossier Junior CUP NYMBURG est rentré à l' ADEPS. Une provision de 2000 Euros a été versée à J Vercaigne.

Nombres de membres : 1572

Championnat du Monde Universitaire : les frais inhérents au PP sont pris en charge par le PP, le reliquat est pour les archers.

Rapport du Directeur Technique :

Compte rendu du C.E : excellentes places obtenues dans les qualifications.
Bonne tenue d'ensemble des archers francophones.

Sélection C M FIELD Croatie :

La sélection définitive se termine le 13 juin après le tir de Cadier en Keer.
J M PIQUET, PRELIPCEAN M et DENAYER S ont déjà obtenus les critères de sélection.

BOTTIAU David doit encore réalisé un critère de points (Cadier en Keer).

Tous archers de la LFBTA.

Sélection LFBTA CM Universitaire : VAN HAMME M, CLART St, KYRITSOGLOU S et MARTINERO S.

NATIONAL :

Championnat de Belgique Jeune UCCLE (GAU)

Championnat de Belgique FITA : toujours pas de candidats ; Faire appel dans les provinces (Délégués de Province).

Circuit BIR (Belgian Indoor Ranking) devient BAIC (Belgian Archery Indoor Cup)
Cette saison les Compound tirent le samedi et les Recurve le dimanche.

Répartition des points de classement, en ajout : les participants qui ne sont pas qualifiés pour les finales reçoivent 1 point.

Le règlement complet sera joint au prochain ARCHER.

Championnats de LFBTA et de Belgique en salle :

Proposition de conserver le même modus operandi que la saison dernière.

A savoir : 5 tirs de sélection en LFBTA (je participe, inscriptions et confirmation)

[Gratuité pour les participants au CHAMPIONNAT DE LFBTA \(l'organisateur recevra un défraiement de 1250 euros \).](#)

[Championnat de LFBTA Jeunes : gratuit, l'organisateur reçoit 500 euros.](#)

Un dossier de candidature doit être rentré auprès du CA, qui décidera.

Critères de sélection en vue du CM en salle : être dans les TROIS PREMIERS du BAIC, PLUS un critère de points minimums à réaliser (à l'étude actuellement).

Ces propositions sont acceptées par le C.A.

Rapport du Responsable de la Gestion Sportive et Communication :

Il faudrait prévoir des tirs JEUNES et y faire venir les Jeunes, ce qui ne semble pas évident.

De même, il semble évident que les Jeunes devraient participer à leurs championnats.

En 2005 les CM FITA se tirent après une FITA de qualification.

Il faudra prévoir des Epreuves FITA avant mi-juin dans le futur calendrier des tirs en plein air.

REMARQUE IMPORTANTE ADOPTÉE PAR LE CA A L'UNANIMITÉ :

La participation aux sélections et aux championnats (en Belgique) est accessible à toute personne établie en Belgique (domicile principal en Belgique) et membre d'une des deux Liges.

Participation à une équipe nationale = Respect des règles établies par la FITA.

Statut Espoir Sportif : le dossier a été envoyé au COIB.

Rapport du Responsable Arbitrage et Règlements :

Eternels problèmes avec les tenues des archers.

Un courrier sera fait aux clubs de manière à ce qu'ils indiquent clairement les couleurs de leur club.

De cette manière il ne devrait plus y avoir de problèmes, tout archer qui ne serait pas en tenue de son club, ne serait pas classé.

Rappel des règles vestimentaires établies par la FITA (actuellement réservées aux CM et J.O) = pas de jeans, pas de chemise flottante (doit être rentrée dans la jupe ou le pantalon).

Prévoir une nouvelle session d'examen (si candidat ??) en septembre. Accord du C.A

POLO ROUGES : en cours.

C.E BEAC : réaction en fonction de l'élimination d'une archère représentant la Belgique.

A ce sujet le Président National Th ZINTZ se renseignera auprès de juristes du COIB quand aux biens fondés de la réclamation et se renseignera de manière à ce que de tels faits ne se reproduisent plus.

Poste de Vice-Président : pourquoi n'existe t'il pas un tel poste ?? comme dans d'autres Fédérations Sportive. Serait ce compliqué de rajouter ce poste dans les nouveaux statuts ?

Rapport du Responsable Sport pour Tous et Promotion :

J CUP BOE : peu de participants, comportement moyen des belges.

J CUP NYMBURG : mêmes sélectionnés qu' à BOE

DURLET Jean Philippe, PIETTE Laurent, VANDEPOELE Mathieu, VANDEVOORDE Aurore et HAEMHOUTS Pétra de la HBL.

Des stages pré C M Junior à LILLESALL sont prévus, les jeunes sélectionnés y sont et doivent y être assidus.

COUT DE LA PARTICIPATION :

BOE = 150 €

NYMBURG = 150 €

LILLESHALL = 150 €

Proposition d'un format de compétition pour les Jeunes (le dossier finalisé et discuté entre les responsables techniques sera remis aux membres du C.A).

Stage pour TOUS : les 28 et 29 août 2004 à LLN.

Il sera fait appel à un spécialiste du tir instinctif (beaucoup de demandes).

Coût de la participation = 3 €.

Il est demandé aux Délégués de Province d'informer leurs clubs.

Rapport de la Responsable Sport pour Tous et Recrutement :

Présentation d'une fiche à insérer dans l' ARCHER en vue de permettre l'achat et /ou la vente de matériel à bon prix.

Stages Multi -Sports : recontactera le centre ADPES de La Fraineuse pour finaliser

Suivi des Initiateurs : Il n'y a toujours pas de rendez-vous possible. RAPPEL = trois initiateurs seulement ont répondu à cette demande, mais ne sont jamais libre en même temps.

Gestion du Stress ? : peu de possibilité de réaliser des rencontres.

L'aide mentale doit être spécifique.

Rappel du C.A : les expériences faites précédemment n'ont jamais rien apporté que du contraire. De plus il n'y a pas de budget prévu, donc le coût de ces séances seraient totalement à charge des participants.

Rapport des Délégués de Province :

BRABANT : Remercie chaleureusement les archers brabançons de leur participation active et efficace au C.E.

Initiation prévue dans la Province (golf 9 trous + archerie) en vue de recrutement.

Lettre du Président d' ABA concernant le comportement de deux archers.

1. Commentaires peu sportifs envers un jeune (NONNON et RAEYMACKERS).

2. Commentaires concernant le diamètre des flèches utilisées (idem)

Réponse du Responsable Arbitrage : c'est l'arbitre, lors de la vérification du matériel qui autorise ou qui refuse l'usage du matériel et surtout pas les archers en ligne de tir.

3. FUMER dans la zone des athlètes (Mme Raeymackers)

Un rappel sera fait dans le prochain ARCHER en rappelant l'interdiction de fumer de la zone des athlètes jusqu'aux cibles.

Le courrier est remis au responsable arbitrage pour réponse.

4. Le 203 GSR propose de transformer son épreuve Double 70 M et Epreuve BOR, afin de pallier à la déficience de Lakdaal. Accepté par le C.A à l'unanimité.

L'information paraîtra sur le site et sera communiquée aux cercles via internet.

5. Pourquoi ne pas intégrer les tireurs Bare-Bow au Championnat de LFBTA ?

Réponse du C.A , et pourquoi pas, il faudra uniquement prévoir les tirs de sélection(comme les autres ??).

HAINAUT : proposition de la Province du Hainaut pour organiser le Championnat de Ligue Jeunes en salle. Dossier va suivre et sera remis à chaque administrateur.

LIEGE : modifier l'adresse courriel du club 403 LIE en lie@fbta.be

Luxembourg : absent excusé

NAMUR : absent excusé

TIR NATURE : demande est faite à ce que des archers tirs nature (Bare-Bow) s'intègrent dans les tirs FIELD, afin d'éventuellement rejoindre l'Equipe FIELD.

DIVERS : rappeler dans le prochain ARCHER ET DANS LE SUIVANT que le C.A est démissionnaire et rééligible (en partie) lors de la prochaine Assemblée Générale de 2005.

Les candidats peuvent déjà se bousculer au portillon.

Prochain C.A : prévu en octobre 2004.